

Le ministre écrit aux PLP...

Le SNUEP-FSU lui répond d'arrêter ses salades !

Le vendredi 15 novembre 2019, Jean-Michel Blanquer s'est adressé à l'ensemble des professeur-es de lycée professionnel. Une nouvelle fois, le ministre illustre sa méconnaissance de la réalité du quotidien des PLP et ignore les multiples alertes. Le SNUEP-FSU lui répond.

Mesdames et Messieurs les professeurs de lycée professionnel,
Alors que nous sommes à un moment clé de la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle, je tenais à m'adresser directement à vous.
Le lycée professionnel est un atout essentiel pour la France. Depuis les deux dernières rentrées, chacun a pu observer une appétence nouvelle pour le lycée professionnel. Ainsi, cette année, la part d'élèves ayant choisi la voie professionnelle en fin de troisième a augmenté de 3 %. Je m'en félicite et je vous remercie car nous vous le devons. Mon objectif est de renforcer d'année en année cette tendance très encourageante.

Monsieur le ministre,

Le fait que les élèves choisissent la voie professionnelle ne leur garantit en rien d'obtenir une place dans nos établissements publics ni dans les filières de leurs choix !

42 % des entrant-es en CAP et 28 % des entrant-es en bac pro sont affecté-es dans une filière qu'ils/elles n'ont pas choisi – ce qui engendre des déceptions fortes et des comportements difficiles que nous devons gérer au quotidien ! M. le ministre, pour la troisième année consécutive, vous être en co-responsabilité de la carte des formations or vous n'avez rien fait pour améliorer les choses ! Aucune place supplémentaire, aucune ouverture de filières dites « d'avenir ». Pire vous supprimez 50 % des places en Gestion Administration sans offrir aux personnels la garantie d'une reconversion digne de ce nom (hors temps de travail et sur la base de leur choix), ni aux jeunes la possibilité d'entrer dans des filières ambitieuses qui relèveraient, par exemple, les défis écologiques que vous n'avez de cesse d'évoquer dans les médias et ici encore.

Comme en réalité, face à l'augmentation de 3 % de la demande, il n'y a eu que 0,2 pt d'augmentation des affectations dans la voie professionnelle, plutôt que de vous féliciter, vous feriez mieux d'ouvrir des sections d'enseignement professionnel publiques sur l'ensemble du territoire pour permettre à chaque jeune d'obtenir une place de son choix près de chez lui. En effet, cette année encore, comparé à l'an passé, ce sont près de 3500 élèves en moins qui y sont scolarisés.

La transformation que nous avons engagée vise à positionner l'enseignement professionnel comme levier majeur de la qualification de nos élèves. Ce nouveau lycée doit transmettre, plus encore aujourd'hui, l'excellence des savoirs professionnels, afin de former aux métiers de demain, et de faire de nos établissements l'avant-garde de la révolution numérique et de la transition écologique. Ce sera dans l'intérêt de nos élèves qui s'ouvriront ainsi de très belles voies d'avenir. Et ce sera dans l'intérêt de notre pays car nos entreprises et nos services publics ont grand besoin de personnes qualifiées.

Permettre l'accès à un niveau de qualification par un diplôme est la condition essentielle pour sécuriser les parcours scolaire et professionnel des jeunes. Or contrairement à ce que vous assenez, votre réforme et vos lois (notamment la loi *pour la liberté de choisir son avenir professionnel*) proposent exactement l'inverse.

Vous découpez les diplômes en blocs de compétences et prenez ainsi le risque de voir de nombreuses et nombreux jeunes quitter le système éducatif sans diplôme. Pourtant vous le savez, car les études de la DEPP et de la DARES le disent : les jeunes diplômé-es sont toujours plus protégé-es du chômage que les jeunes non diplômé-es. À croire que vous voulez vous alléger de votre mission de service public d'éducation qui oblige à offrir et financer une éducation nationale pour toutes et tous !

Quant à être à l'avant-garde de la révolution numérique ? Il s'agirait déjà de financer les lycées professionnels à la hauteur des besoins. La baisse de la taxe d'apprentissage que vous avez accentuée encore cette année rend très compliquée la mise en œuvre de certains enseignements professionnels. Et pour votre gouverne, nous, les PLP, produisons de nombreux parcours de réussite chez les jeunes que nous scolarisons. Notre objectif est toujours d'améliorer le nombre de jeunes que nous accompagnons dans cette réussite. Nous ne partageons pas votre objectif qui consiste en réalité de permettre à une minorité d'atteindre l'excellence, sans rien laisser pour les autres.

Votre réforme va malheureusement dans ce sens. La baisse des horaires en enseignement professionnel va diminuer de fait la qualité des savoirs à enseigner. Vos familles de métiers vont repousser d'un an la spécialisation à un métier. Ce passage d'un bac pro 3 ans en 2 ans va diminuer le niveau de compétences professionnelles des jeunes. Votre discours ne résiste pas, une fois encore, à la réalité : ce n'est pas l'intérêt de nos élèves qui vous motive mais celui de faire des économies sur leur dos et sur le nôtre. Après les premières centaines de suppressions de postes en lycée professionnel à la rentrée 2019, vous pourrez aisément supprimer 685 équivalents temps pleins supplémentaires avec la loi de finances 2020.

Ainsi, il s'agit de mieux accompagner les élèves dans la consolidation des savoirs fondamentaux encore trop fragiles chez certains. Il s'agit aussi bien sûr de développer les savoir-être, importants dans l'entreprise, primordiaux pour la vie en société, et fondement de la citoyenneté. À cet égard, il est crucial que chaque professeur soit respecté dans son autorité, ce qui, je le sais, n'est pas toujours le cas. Toute l'institution est à vos côtés pour mettre un terme à ces situations inacceptables.

L'accès, la consolidation et l'enseignement des savoirs fondamentaux sont fortement mis à mal par votre réforme. La baisse drastique des heures dédiées aux disciplines générales va avoir des conséquences dramatiques pour l'ensemble des 650 000 élèves que nous scolarisons. Comment travailler le français avec des jeunes en CAP, souvent éloigné-es des attendus scolaires, quand il ne reste qu'une heure par semaine dans leurs emplois du temps ? Comment les faire accéder à la Culture artistique avec une heure seulement par semaine ? Comment les sensibiliser à l'égalité femmes / hommes quand aucun chapitre ne traite explicitement de la place des femmes dans l'histoire et dans notre société ?

Pour rappel, les enseignements généraux poursuivent une finalité beaucoup plus noble que celle que vous citez ! Ils doivent permettre l'accès à une culture commune et à former les jeunes à la citoyenneté – on est loin, ici, de l'objectif auquel vous assignez les enseignant-es : celui de développer les savoir-être en entreprise.

La transformation du lycée professionnel est avant tout d'ordre pédagogique. Ce sont, par exemple, les heures d'enseignements généraux et professionnels dispensés en co-intervention, qui font un pont entre savoirs et excellence professionnelle. Le chef d'œuvre permet d'apprendre la conduite de projet et le travail en équipe. Sa présentation, en fin de CAP ou de terminale, sera le couronnement de la formation, un moment que le jeune gardera en mémoire tout au long de sa vie.

Imposer de tels dispositifs est révélateur de votre méconnaissance de la voie professionnelle, ou de votre mépris peut-être ?

Les filières tertiaires concernent plus de la moitié des élèves. Or quel « inoubliable » chef-d'œuvre vont ils/elles réaliser en commerce, en gestion administration en aide, services et soins à la personne (ASSP) :

Le SNUEP-FSU lui répond d'arrêter ses salades !

une belle plaquette d'entreprise comme ce qui est préconisé dans les vade-mecum ? Et pour les conducteurs routiers : un beau créneau ? Ce n'est pas sérieux !

Quant à la co-intervention, elle demande une charge de travail démesurée pour s'approprier les référentiels des co-intervenant-es. Elle nécessite de nombreuses réunions en amont avec un bénéfice pour les élèves quasi nul ! Ce dispositif est décrié par l'ensemble des PLP et vous ne nous entendez pas ! Quand les PLP vous demandent l'abandon de ce dispositif pour redonner les heures aux enseignements et que vous répondez que vous allez nous octroyer généreusement une journée banalisée au printemps : c'est votre mépris pour notre profession que vous affichez une fois de plus !

Cette nouvelle stratégie éducative est portée par l'augmentation des cours en demi-groupe afin de transmettre les savoirs dans des conditions nettement plus favorables. Elle s'appuie aussi sur la diversification des parcours pour offrir aux élèves qui le souhaitent une meilleure articulation entre parcours par la voie scolaire et parcours en apprentissage, entre poursuite d'études vers le supérieur ou insertion professionnelle.

Votre volonté de développer l'apprentissage au détriment de la voie professionnelle est irresponsable. En mixant les parcours et les publics vous allez encore accroître la charge de travail des personnels qui est pourtant déjà colossale. En nous imposant l'apprentissage, vous mettez volontairement les personnels en difficulté pour assouvir votre idéologie inspirée des préconisations du Medef - notamment celle très rétrograde qui consiste à croire qu'apprendre un métier c'est apprendre un geste technique et avoir un comportement docile. Cette idéologie du vieux monde que vous promouvez est dangereuse pour les jeunes : 38 % des jeunes mineur-es en apprentissage subissent des ruptures de contrats et trois quarts d'entre eux se retrouvent sans solution de formation et sans solution d'emploi. Le lycée professionnel est le seul système qui autorise l'erreur aux jeunes et qui leur offre une formation globale et équilibrée. Si votre objectif était vraiment d'améliorer la réussite des jeunes vers l'insertion professionnelle ou vers les poursuites d'études, vous auriez renforcé la voie professionnelle publique sous statut scolaire.

Je souhaite aussi que les activités culturelles se développent prioritairement dans les lycées professionnels grâce au partenariat étroit que nous développons avec le ministère de la culture.

C'est donc pour cela que vous avez divisé par deux le temps d'enseignement d'arts appliqués en CAP ?

Pour vous aider dans vos pratiques et dans la mise en place de la réforme, [de nombreuses ressources \(Eduscol\)](#) sont mises à votre disposition : lettres d'information, vade-mecum, parcours M@gistere. Les personnels d'inspection sont également mobilisés pour vous accompagner. Au printemps prochain, je demanderai aux recteurs de vous accorder une nouvelle journée banalisée, pour échanger, tirer un premier bilan et apporter des améliorations concrètes aux pratiques de co-intervention.

Au fur et à mesure du déploiement de cette réforme, il est important que nous puissions partager les progrès très importants qu'elle fait naître et que nous puissions y apporter aussi des ajustements nécessaires. C'est pourquoi, dès le 24 septembre, j'ai installé un comité de suivi, animé par Marc Foucault, inspecteur général. Il est composé, notamment, de vos représentants. Ensemble, nous pourrons ainsi parachever le travail engagé au service des jeunes

Le SNUEP-FSU participe à ces comités de suivi et fait remonter l'ensemble des difficultés. Dès son installation nous vous avons rappelé que le SNUEP-FSU a déposé, le 5 septembre dernier, une alerte sociale au CHSCT ministériel sur les risques psychosociaux liés à la réforme. Nous vous avons rappelé la décision : le CHSCT demande le retrait de cette réforme car elle impacte la santé physique et mentale des personnels. Vous aviez deux mois pour répondre. Or, à ce jour, nous n'avons rien reçu. Face aux multiples dysfonctionnements remontés, vous répondez vade-mecum, m@gister, journée banalisée.

Le SNUEP-FSU lui répond d'arrêter ses salades !

Dans la dernière enquête menée par l'intersyndicale de la voie professionnelle, 91 % des collègues déclarent que la réforme dégrade leurs conditions de travail. Les PLP attendent par conséquent autre chose que des mesurette d'ajustement. Et c'est ce que continue de porter le SNUEP-FSU.

Vous êtes essentiels à notre système éducatif et, plus largement, au dynamisme économique de notre pays. Je connais votre investissement dans les changements en cours dont la finalité est l'émancipation de notre jeunesse. Cette émancipation passe par la réussite de tous nos élèves en leur permettant d'être fiers de leur métier et de l'École de la République qui porte cet idéal de progrès social auquel nous sommes tant attachés. Je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour votre engagement dans la réussite de cette réforme.

Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Plutôt que des mots de remerciement nous préférons des actes très simples :

Vous écrivez que nous sommes essentiels à notre système éducatif et au dynamisme économique de notre pays, mais nous sommes aussi parmi les enseignant·es les plus mal rémunéré·es d'Europe ! Donc augmentez les salaires de tous les PLP de plusieurs centaines d'euros rapidement et mettez en place une revalorisation conséquente de nos carrières.

Vous reconnaissez nos difficultés au quotidien donc limitez les effectifs en classe et augmentez le nombre de cours en effectifs dédoublés.

Vous voulez des élèves fiers de leur métier donc renforcez la voie professionnelle en redonnant toutes les heures aux disciplines, en finançant les projets d'équipe, en ouvrant des filières attractives sous statut scolaire dans les lycées publics, en mettant en place une véritable gratuité de l'école pour tous les jeunes.

Et surtout, si vous estimez les PLP, exigez-vous aussi l'abandon du projet de réforme des retraites. Ce nouveau système par points, vous le savez, va profondément et négativement impacter la pension des PLP qui sont des personnels de l'Éducation Nationale dont vous avez la responsabilité.

SNUEP-FSU

Paris, le 19 novembre 2019